

Grille d'observation ou d'auto-évaluation d'une séance avec les chiots

Ce document est mis à disposition afin d'accompagner les ACT, les CTT et/ou les clubs qui souhaitent évaluer leurs séances dédiées aux chiots².

Document de référence : Principes de fonctionnement et charte de l'Ecole du Chiot de la CNEAC

Club canin :

Adresse du club canin :

Président (e) du club canin :

Monitrice / Moniteur (s) – Référent Ecole du chiot encadrant les séances avec les chiots :

Visite et observations effectuées le _____ par _____

en vue d'une :

- demande de certification Ecole du Chiot Centrale Canine
- demande de renouvellement de certification
- auto-évaluation au sein de son club canin
- autre, précisez :

Conditions matérielles	Oui	Non	Commentaires
Une séance hebdomadaire est organisée (au minimum).			
Un espace clos et sécurisé est dédié et réservé aux chiots.			
Le matériel utilisé est adapté aux chiots.			
La durée de la séance est adaptée (entre 30 et 45 minutes, préconisé par la CNEAC).			
Le matériel et les accessoires utilisés (collier, laisse, etc.) sont conformes à une pratique bienveillante et respectueuse au bien-être animal.			

Méthode et pratique d'apprentissage	Oui	Non	Commentaires
Les chiots sont réunis en petits groupes (groupe de 3 à 8 chiots préconisé par la CNEAC, maximum 10 chiots). Précisez le nombre de chiots.			
Le matériel est utilisé en toute sécurité et adapté aux chiots et à leur niveau d'apprentissage.			
Le moniteur sollicite l'intelligence des chiots. Il provoque des situations d'apprentissage pour que les chiots puissent faire des choix et que leurs maîtres puissent valider (ou pas, selon les propositions).			
Le leurre alimentaire n'est pas systématiquement utilisé.			
Le renforcement positif est utilisé.			
La sécurité physique et mentale des chiots et des personnes est assurée.			

L'ambiance est conviviale et détendue pendant la séance observée.			
---	--	--	--

Le moniteur	Oui	Non	Commentaires
Il communique avec bienveillance et clarté avec les adhérents.			
Un temps d'échanges avec les adhérents est organisé sans les chiots.			
Le moniteur veille à l'autonomie de l'adhérent et met les exercices en place pour cela.			
Le moniteur donne des conseils aux personnes.			
Le moniteur sait décoder les signes de communication des chiots.			

Les apprentissages	Oui	Non	Commentaires
Les exercices et situations d'apprentissage mis en place ont pour objectif de mettre en place un relationnel apaisé et confiant entre l'adhérent et son chiot.			
La communication entre le chiot et son maître humain est apaisée, calme et fait preuve de la prise en compte des besoins et du potentiel du chiot au moment de la séance.			
Les apprentissages de base (listés dans la Charte de la CNEAC) sont travaillés.			
Les chiots apprennent à faire sans contrainte.			
Une continuité est prévue dans les groupes d'éducation pour les jeunes chiens (6 à 15 - 18 mois)			

Observations générales (échanges avec les moniteurs, conseils, difficultés, points forts, besoins, demande de formation, etc.) :

Discussion avec le président du club : oui - non. Sujet :

Signature :